

Motion sur l'information scientifique dans l'Université

par Gérard Briand*

Les bibliothèques des universités françaises sont incontestablement en train de rattraper tout doucement une partie du retard considérable dont le rapport Miquel avait fait état il y a 10 ans déjà. Les domaines où les progrès sont les plus sensibles, bien que relatifs, concernent l'informatisation, l'élaboration d'une politique documentaire par une meilleure intégration au sein des universités et un progrès en matière de budget documentaire.

Ces facteurs pourraient contribuer à l'amélioration de l'outil documentaire au bénéfice des étudiants et des chercheurs s'ils étaient développés et maintenus sur une longue période. Ce chemin de développement est long et difficile et demande une prise de conscience de tous les acteurs : pouvoirs publics, universitaires et usagers.

L'Association des Bibliothécaires Français, lors de son colloque annuel des présidents de groupes régionaux à Nîmes les 16 et 17 janvier 1999, a examiné la situation créée par l'augmentation excessive, depuis plusieurs années, du prix des abonnements aux périodiques de recherche qui découle de la mise en œuvre d'une politique de numérisation financée par le client, ainsi que de la politique de concentration menée par quelques monopoles et du niveau de bénéfice injustifiable qui en résulte, alors même que le secteur éditorial en Europe et en France mène une campagne active pour faire admettre le paiement de droit de prêt ou de droit de copie par l'utilisateur ou les établissements.

Face à cela l'ABF défend le droit des citoyens, et par là même des étudiants et des chercheurs, à l'information et a décidé de lancer cet appel. Merci d'en faire l'écho auprès de vos lecteurs.

Motion

L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS continue de réclamer un débat ouvert sur un projet de Loi sur les bibliothèques qui affirme, entre autres, le droit des citoyens à l'information.

Un exemple frappant de l'urgence d'un texte législatif concerne l'accès à l'information scientifique et technique, domaine où la concentration éditoriale renforce la position de monopole de l'édition et aboutit à une explosion des coûts de l'information sur tous supports.

L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS attire l'attention de la communauté scientifique sur le risque grave que fait courir cette pratique sur les bibliothèques des Universités et des établissements de recherche dont la mise à niveau des budgets est loin d'être achevée. D'ores et déjà, l'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS vous alerte sur les désabonnements massifs des bibliothèques spécialisées aux grandes revues scientifiques internationales, mettant en péril un accès facilité à l'information spécialisée.

Face à cette situation qui intervient au moment où l'édition, à travers ses pratiques (droit de prêt, droit de copie, etc.), remet implicitement en question le rôle des bibliothèques vis-à-vis des citoyens, l'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS invite fermement les ministres concernés à défendre cet enjeu national, à prendre les mesures nécessaires au fonctionnement du service public de la documentation, demande à l'État de jouer le rôle de régulateur entre intérêts publics et intérêts privés, et à défendre auprès des instances européennes des positions conformes à l'intérêt général, indépendantes des intérêts particuliers.

L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS appelle tous les usagers, et notamment les étudiants, les enseignants et les chercheurs, à se mobiliser pour défendre le principe de l'accès de tous à l'information et au savoir.

* Vice-président de l'ABF

Du fait de l'Union européenne et des frontières ouvertes entre nos pays, la lutte que mène l'ABF pour un fonctionnement démocratique du service des bibliothèques en France intéresse tout autant les bibliothèques de Suède.

Nous suivons vos travaux et soutenons votre combat contre le Front national et ses tentatives d'étouffement de la liberté d'expression et de la démocratie.

C'est pourquoi, en recevant le prix Stig Dagerman de 25.000 couronnes suédoises, j'ai fait savoir que le comité directeur de l'Association Générale des Bibliothèques de Suède avait décidé d'en faire don à l'ABF pour la soutenir dans son action en faveur de la liberté d'expression.

L'Association Générale des bibliothèques de Suède a une bibliothécaire en détachement à Bruxelles, Maria Unoson. Nous aimerions vous remettre la somme par son entremise. Elle prendra prochainement contact avec vous.

Au nom de nous tous les bibliothécaires suédois, permettez-moi d'exprimer notre soutien et notre adhésion à votre action en faveur d'une France démocratique par le biais des bibliothèques libres.

Sincèrement

Tina Lindemalm
Tina Lindemalm

Ex-présidente de l'Association Générale des Bibliothèques de Suède



SVERIGES ALLMÄNNA BIBLIOTEKSFÖRENING

Karlskrona, le 12 novembre 1998

Mme Claudine Belayche
Association des Bibliothécaires Français
31 rue de Chabrol
75010 Paris
France

Chers collègues,

Permettez-moi de me présenter : mon nom est Tina Lindemalm ; j'ai été pendant six ans, jusqu'en octobre 1998, présidente de l'Association Générale des Bibliothèques de Suède (Sveriges Allmänna Biblioteksförning - SAB).

Le 7 juin 1998, j'ai eu l'honneur de recevoir, au nom de toutes les bibliothèques populaires de Suède, le prix Stig Dagerman. Ce fut pour moi la consécration de toutes ces années passées au service des bibliothèques. Le prix est ainsi appelé en souvenir de Stig Dagerman (1923-1954), écrivain radical mais aussi auteur d'innombrables vers de circonstance et journaliste culturel.

Le prix récompense des personnes ou des organisations ayant accompli de grandes actions en faveur de la démocratie et de la liberté d'expression. On ne saurait exagérer l'importance de cette distinction en Suède.

Le jury motive ainsi le choix de cette année :

Le prix Stig Dagerman 1998 est attribué aux Bibliothèques populaires de Suède pour leurs efforts visant à rendre la parole écrite accessible à tous, où que l'on habite dans le pays, où que l'on soit dans la vie, et défendre ainsi la place, la diffusion et l'importance de la liberté d'expression. Grâce au travail soutenu des bibliothécaires dans la promotion de la lecture et de la littérature, de l'éducation et de la culture, des médias traditionnels et nouveaux, lire est aujourd'hui un droit universel incontestable.

Laxön, Älvkarleby, le 7 juin 1998
Stig Dagermansällskapet (Les Amis de Stig Dagerman), Svenska Rushdiekommittén (Le Comité Rushdie suédois), Älvkarleby kommun (La Commune d'Älvkarleby)

Courrier de l'Association SAB
des bibliothécaires suédois,
accordant à l'ABF le prix DAGERMAN
pour son action sur la liberté
d'expression dans les bibliothèques